



LA FARANDOLE
DE MANIGOD



PÉRISCOLAIRE

PROJET
PÉDAGOGIQUE

ACCEIL DE LOISIRS

2025/26



SOMMAIRE

1. L'ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS 1

- 1.1. L'association..... 1
- 1.2. Le cadre..... 2
- 1.3. Les locaux..... 2
- 1.4. Les enfants accueillis les
mercredis 3
- 1.5. Les horaires d'accueil périscolaire
..... 3
- 1.6. Modalité d'inscription..... 4
- 1.7. Ramassage 4

2. INTENTIONS PEDAGOGIQUES 5

- 2.1. Le projet éducatif de l'association
..... 5
- 2.2 Les objectifs du projet pédagogique. 6

3. JOURNEE TYPE DU MERCREDI 10

4. CHARTE DE L'ANIMATEUR 11



L'ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS

Organisateur :

Association La farandole
de Manigod



22 chemin du Torrieu
74230 Manigod



Lieu de l'accueil :

125 chemin des écoliers
74230 Manigod



clsh@lafarandoledeamanigod.fr



06. 71. 79. 56. 21

1.1. L'association

La Farandole de Manigod **est une association régie par la loi de 1901.**

L'association a pour but **d'organiser, de gérer et de promouvoir** toutes formes d'accueil, d'activités sportives et culturelles en faveur des enfants.

Elle propose aussi des activités pour adultes et des animations diverses.

Les communes de **Manigod , des Clefs, Serraval et du Bouchet Mont-Charvin** se sont jointes au projet.

Chacune de ces 4 communes partenaires ainsi que la CAF et la MSA participent au financement de la crèche et de l'accueil de loisirs.

La crèche dispose aujourd'hui d'un **agrément pour 32 enfants.**

L'accueil de loisirs permet un accueil **les mercredis** tout au long de l'année scolaire et pendant **les vacances scolaires.**

L'accueil périscolaire est quant à lui ouvert aux enfants scolarisés à Manigod, avant et après les heures de classe.

L'association est dirigée par **une équipe de parents bénévoles**.

Le fonctionnement des deux structures est **assuré** par **une équipe de professionnels**.

1.2. Le cadre

Le périscolaire est installé **dans les locaux de l'école** de la commune de **Manigod**.

Ils se situent au cœur du massif des Aravis, à 900 mètres d'altitude, à 7 km du domaine skiable et à 26 km du lac d'Annecy.

1.3. Les locaux

La mairie de Manigod met à disposition gratuitement :

- **Une salle** réservée pour le périscolaire avec des jeux de construction, de réflexion, du petit matériel de dessin, coloriage, tapis de jeux, voitures, dînette, personnages, trains, des jeux de société et le matériel nécessaire pour créer des activités manuelles.

Tout ceci à la disposition des enfants.

- **Une salle de sieste**

- **Deux blocs sanitaires**, un consacré aux plus de 6 ans et l'autre bloc est entièrement dédié aux plus petits

- **Une salle de motricité** est aussi disponible, elle permet de faire des activités sportives, des grands jeux mais aussi l'élaboration de spectacles
- **Une cantine** qui est aménagée de manière à passer un repas convivial
- **Deux grandes cours de récréation**, idéales pour toutes les activités extérieures et les grands jeux. Ces espaces sont sécurisés. Elles sont toutes les deux ombragées grâce au préau ce qui permet d'être protégé des risques de déshydratation ou de coup de chaleur

1.4. Les enfants accueillis les mercredis

Les enfants ont **entre 3 et 12 ans.**

Ils sont répartis en trois groupes :

- **Les coucous** (3-5 ans)
- **Les hiboux** (6-7 ans)
- **Les aigles** (8-11 ans)

La capacité d'accueil est de **30 enfants.**

1.5. Les horaires d'accueil périscolaire

Nous accueillons les enfants **avant l'école de 7h30 à 8h30** et **après l'école de 16h10 à 18h30.**

Pour **le mercredi**, l'accueil du matin et du soir est échelonné.

Les parents peuvent amener leurs enfants **entre 07h30 et 09h30** et peuvent venir les récupérer **entre 16h30 et 18h00**.

1.6. Modalité d'inscription

L'inscription peut **être à l'année, au mois, ou ponctuelle**.

1.7. Ramassage

L'association La Farandole de Manigod dispose **d'un trafic 9 places**.

Cela permet de **mettre en place un ramassage** avec les communes partenaires (Les Clefs / Serraval / Le Bouchet).



2. INTENTIONS PEDAGOGIQUES

2.1. Le projet éducatif de l'association

Les valeurs de l'association :

- "Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement."
 - **une adaptation est mise en place aux besoins de chaque enfant** (flexibilité des horaires d'accueil, par exemple)
 - **un découpage par tranche d'âge,**
 - **une journée adaptée à l'âge des enfants** (alternance de temps calme et de temps de défoulement).
- "Aider les parents à concilier leur vie familiale et professionnelle."
 - **tous les animateurs sont à l'écoute des demandes** (difficultés, besoins...) des parents.
 - Si nécessaire, **l'équipe pédagogique met en place un suivi** en lien avec les parents.
- "Favoriser l'accueil des enfants dont les parents rencontrent des difficultés financières ou sociales."
- "Concourir à l'intégration sociale des enfants porteurs de handicap ou d'une maladie chronique compatible avec la vie en collectivité."
 - **Le périscolaire ouvre ses portes à tous les enfants**, dans la limite des moyens (locaux, encadrement, formation des animateurs sur le handicap).

2.2 Les objectifs du projet pédagogique

<u>Bien-être</u>		
Objectifs généraux	Objectifs Intermédiaires	Objectifs Opérationnels
Accompagner et encourager les enfants dans la bienveillance	Veiller au respect	Valorisation de l'usage de la politesse Acquisition de code sociaux et de valeurs par le biais des enquêtes policières
	Prendre soin du matériel et des locaux	Mise en place d'une fiche d'inscription pour le rangement Mise en place d'un tableau répartition des tâches (périscolaire, mercredis et vacances)
	Développer l'ouverture d'esprit	Proposition des temps d'écoute partagés Mise en place d'un bâton de parole Sensibilisation de la tolérance par le biais des enquêtes policières

Coopération

Objectifs généraux	Objectifs Intermédiaires	Objectifs Opérationnels
Valoriser la cohésion de groupe	Encourager les enfants de communes différentes à jouer ensemble	Etablir de la mixité sociale par le biais du jeu Proposition de rencontres avec d'autres accueils de loisirs des alentours
Favoriser le sens du partage	Créer de la solidarité et de l' entraide entre les enfants	Faire-valoir les compétences de chacun lors d'activité Répartition des tâches quotidiennes en mélangeant les tranches d'âge

Enrichissement

Objectifs généraux	Objectifs Intermédiaires	Objectifs Opérationnels
Accompagner l'enfant dans la découverte Acquérir de nouvelles connaissances	Développer leur imagination	Création d'une boîte à histoire (lieu, personnage, action, objet) Mise en place de décoration des lieux
	Découvrir de « nouveau » lieu	Partenariat avec M'lire Savoir apprécier et utiliser son environnement (sortie extérieure)
	Stimuler sa curiosité	Aménagement d'un espace « caisse à livre bibliothèque de Thones et de Manigod » Recherche d'indices sur les enquêtes policières
	Apprendre en s'amusant	Transmettre des connaissances et des messages (moralités, valeurs) grâce aux enquêtes policières

Epanouissement

Objectifs généraux	Objectifs Intermédiaires	Objectifs Opérationnels
Accompagner et contribuer au développement de l'enfant de manière ludique	Prendre en compte tous les besoins de l'enfant suivant l'âge et ses envies	Mise en place d'un accès libre à des types de jeux différents Diversification des activités manuelles / sportives
	Eveiller l'enfant à prendre conscience de ses émotions et ses besoins	Mise en place d'un sac sensoriel dans le but d'un « retour au calme » Création d'une affiche visuelle avec les émotions Visualisation d'une horloge de routine avec des images et des couleurs
	Être à l'écoute des désirs de l'enfant et de leur rythme	Réflexion commune de l'équipe pédagogique autour de l'épanouissement de chacun (Analyse de la pratique professionnelle, réunion d'équipe...)

3. JOURNEE TYPE DU MERCREDI

De 7h30 à 9h30 :

Accueil des enfants et de leurs parents

Arrivée des enfants prenant le ramassage

Les enfants sont en temps libre et jouent dans le calme

De 9h30 à 9h45:

Rassemblement des enfants

Explication du déroulement de la journée et présentation des activités du matin

De 9h45 à 11h15:

Activités manuelles et/ou sportives

De 11h15 à 12h45:

Départs et / ou arrivées de nouveaux enfants

Temps de repas

De 12h45 à 13h30:

Accueil et départ des enfants

Sieste et/ou temps libre

De 13h30 à 16h00

:

Activités sportives et/ou manuelles

De 16h00 à 16h30

:

Goûter

De 16h45 à 18h00

:

Départ des enfants avec leurs parents

Départ des enfants prenant le ramassage

Les enfants sont en temps libre et jouent dans le calme.



4. CHARTE DE L'ANIMATEUR

Son rôle

- **Assurer la sécurité physique, morale et affective** des enfants
- **Rassurer** et **être à l'écoute** des enfants, dans la bienveillance
- **Connaître la législation de jeunesse et des sports** en matière d'Accueil collectif des mineurs
- **Fixer un cadre** aux enfants
- **Encourager et motiver** les enfants, mais sans jamais les forcer
- **Favoriser la créativité et l'imagination** des enfants
- **Adapter et mener des activités** variées à l'âges et aux rythmes des enfants
- **Anticiper et préparer** ses activités (moyens, temps et matériels)
- **Savoir s'adapter aux difficultés rencontrées** (aléas climatiques, situation d'urgence...)
- **Savoir gérer un temps de repas**
- **Instaurer et appliquer des règles de vie**
- **Établir des rituels qui serviront de repères pour les enfants**
- **Adapter son langage et surveiller son vocabulaire**

Avec les parents

- Prendre en compte **les demandes des parents**
- Établir **un lien de confiance** avec les parents

Avec les collègues

- **Respecter** les collègues
- Être **ponctuel**
- Savoir **travailler en équipe** et être à l'écoute de ses collègues
- **Participer activement** aux réunions de préparation et être force de propositions
- Savoir **passer le relai** quand le besoin s'en fait sentir
- Savoir **se remettre en question**